



LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE  
de la Mauricie

LOCALE de ST-NARCISSE / ST-NARCISSE, P. QUÉ.

Régie de l'énergie

06 DEC. 2004

BUREAU DE QUÉBEC

La Société St-Jean-Baptiste de  
St-Narcisse fait sienne cette  
résolution de la locale de St-Adelphe  
s'apposant à l'augmentation des  
tarifs par Hydro-Québec

Espérant une suite heureuse à  
cette proposition: soit; le gel des  
tarifs d'électricité

Thérèse Gervais pres.  
S.S.J.B. St Narcisse

Copie de Résolution adoptée lors de la Réunion du Conseil d'Administration de  
(Nom de l'Organisme) Société St-Jean-Baptiste St Narcisse  
tenue le : (date) 10 novembre 2004  
Endroit: Salle des réunions

Il a été proposé par: Louise Gosselin

Appuyé(e) par: Marcelle Veillette

et adoptée

la résolution suivante:

-Considérant que Hydro-Québec s'apprête à demander à la Régie de l'Énergie une augmentation importante de ses tarifs en 2005, soit 5,5% et des augmentations successives pour totaliser plus de 15,5% d'ici 2011.

-Considérant que les québécois sont déjà les plus taxés en Amérique du Nord

-Considérant que les plus démunis devront subir davantage les conséquences de ces hausses de tarifs puisque habitant des logements ou maisons mal isolées.

-Considérant les très faibles revenus d'une grande partie de la population de nos régions qui gagnent moins de 22 000\$, celle-ci ne peut plus suivre les augmentations continues de taxes, impôts ou tarifications de toutes sortes...

-Considérant que malgré des bénéfiques records, et malgré des hausses successives récentes, Hydro s'apprête encore à hausser ses tarifs,

-Considérant que Hydro a complètement dévié de sa mission de fournir de l'électricité au moindre coût pour l'ensemble de la population

-Considérant que la Régie de l'Énergie a perdu beaucoup de sa crédibilité en cautionnant les projets d'augmentation de tarifs de Hydro-Québec

-Considérant que Hydro-Québec est devenue une "machine" à taxer davantage les contribuables du Québec

-Considérant que Hydro s'apprête à mettre un terme à son tarif biénergie affectant ainsi grandement la gestion financière de nos institutions publiques

Considérant que Hydro est une structure dans laquelle elle est à la fois juge et partie : ce qui va à l'encontre d'une saine démocratie

-Considérant que Hydro fait trop peu pour exploiter rationnellement nos ressources énergétiques (peu de mesures d'efficacité énergétique, pas de diminution des coûts d'exploitation, lourdeur administrative..)

-Considérant que les comptes en souffrance d'abonnés d'Hydro totalisent près de 40 millions de dollars ce qui est un indicateur des difficultés de plus en plus grandes pour une partie de la population de répondre aux augmentations répétées de tarifs d'électricité...

-Considérant que l'électricité est un service essentiel de base et qu'il ne doit pas faire l'objet de spéculation.

En conséquence, nous demandons à la Régie de l'Énergie de geler les tarifs d'électricité et nous nous opposons fermement aux nouvelles hausses de tarifs prévues par Hydro-Québec.

Que copie de cette résolution soit envoyée à la Régie de l'Énergie du Québec, à notre député(e) et à notre association.

*Société St-Jean Baptiste  
locale St. Marcuse*

*Thérèse Gervais pres.*

Objet : opposition à l'augmentation des tarifs d'Hydro-Québec

Malgré un bénéfice net record , Hydro-Québec s'apprête à demander à nouveau une augmentation de tarif cet automne.

En effet, même si son bénéfice net a atteint le niveau record de 1,475 milliards de dollars au 1er semestre en hausse de 148 millions\$, Hydro-Québec est à préparer sa requête à la Régie de l'Énergie , par laquelle elle réclamera à l'automne une nouvelle hausse de ses tarifs. Soulignons que déjà, en janvier dernier, les tarifs ont grimpé de 3% puis de 1,4% en avril, pour une hausse totale de 4,4% depuis le début de l'année. La nouvelle augmentation prévue concerne Hydro-Distribution et touchera donc directement tous les ménages québécois.

Hydro est devenue avec le temps une compagnie à capital-actions permettant au gouvernement de recevoir les dividendes annuelles à titre de propriétaire unique. Dès lors, au lieu d'assurer le service public à tous les québécois aux taux les plus bas, Hydro est gouvernée par les lois du marché, faisant place à la course aux rendements.

D'autre part, la Régie de l'Énergie qui avait pour mandat de contrôler les décisions relatives au développement énergétique, a perdu tout pouvoir d'examiner les coûts de production et la planification des ressources. De plus la Régie a perdu son pouvoir de contraindre Hydro dans ses projets de développement . Aussi, les préoccupations environnementales qui devaient être les siennes ont cédé le pas à la rentabilité.

Ainsi une importante augmentation de 5,5% est prévue pour le 1er janvier prochain. Seulement que pour l'année 2005: c'est près de 100\$ supplémentaire que les consommateurs moyens devront déboursier pour s'éclairer et se chauffer. La hausse prévue devra d'abord faire l'objet d'un simulacre d'audience publique cet automne devant la Régie. D'ici 2011, Hydro prévoit des hausses totalisant 15,5%. Ironiquement, en 2007, année d'élections obligeant, la société d'État pousserait l'audace à prévoir une légère baisse de tarifs.

Seulement en 2004 , Hydro devrait atteindre la cible de profits que lui avait imposé le ministre des Finances dans son budget dont la commande se situait à 2,04 milliard\$ de profits.

D'autre part, Hydro-Québec Distribution demandera à nouveau à la Régie de l'Énergie de l'autoriser , malgré des profits records, à mettre un terme à son tarif biénergie dont profitent présentement nos institutions publiques (fabriques, écoles, municipalités...)

Alors que les taxes, le coût des médicaments , impôts , coûts de la vie ont connu une progression constante, une grande partie des travailleurs non-syndiqués,

les retraité(e)s, les personnes âgées et autres personnes plus démunies ont des revenus qui n'ont à peu -près pas augmenté depuis des années : cette augmentation de tarifs de Hydro-Québec tient donc de l'arrogance.

Une structure dans laquelle un acteur est à la fois juge et partie va à l'encontre d'une saine démocratie. Utiliser les sociétés d'État et les Régies pour gonfler les revenus de la province est une stratégie inacceptable.

Un des objectifs de la nationalisation de l'électricité était de rendre ce service accessible au plus faible coût possible. Hydro a complètement dévié de sa mission. Étant déjà devenus les citoyens les plus taxés en Amérique, les québécois ne peuvent pas accepter ce projet de hausse de tarifs d'Hydro sans compter que cette augmentation amène une double taxation puisque l'on doit payer aussi la TPS et la TVQ (15%).

En conséquence , je vous invite à vous opposer fermement au projet d'Hydro et à adopter la résolution suivante qui pourrait être acheminée à la Régie de l'Énergie , à votre association et à votre député :

(Copie de résolution ci-annexée)

Magnum LeBlond  
Moi. Thérèse St. Adelphe